



Exercez-vous : Exercice 1, Niveau 1

CORRIGE

Le débat : Pour ou contre la parité homme-femme sur les listes électorales ?

Ce débat fut proposé à deux étudiants dans le cadre de l'oral d'un concours.

Extrait

Le convaincant : La question qui m'a été soumise est *Pour ou contre la parité homme-femme sur les listes électorales ?* Ma réponse est « oui » : je suis pour et je n'ai pas hésité une seconde à l'être. Plusieurs raisons se sont imposées à moi. La première est de l'ordre du constat, du fait. La parité est de l'ordre de la loi et il serait par conséquent absurde de s'y opposer. La deuxième renvoie à la nécessaire égalité homme-femme. La troisième est un souhait que je formule, afin que les choses aillent plus loin encore.

Je suis pour la parité homme-femme sur les listes électorales pour une raison évidente : là est la loi. Elle a été votée et donc acceptée par la majorité de nos représentants. [...] Il me semble pour le moins absurde et finalement peu démocratique de revenir sur cette loi, ce qui reviendrait pour moi à faire marche arrière et restaurer une situation passée que plus personne ne désire. Il est pour le moins honteux, dans un pays civilisé, de compter aussi peu de femmes à l'Assemblée nationale, mais également dans les mairies et au poste de maire. [...]

En outre la loi sur la parité a bien pour finalité d'instaurer dans les faits et pas seulement dans le droit, l'égalité homme-femme. [...] A poste de responsabilité identique, la femme touche un salaire en moyenne 20% inférieur à celui de l'homme. [...] Les femmes ont toutes les qualités requises pour tous les postes politiques. Elles ont parfois des qualités de dialogue, et de compréhension supérieures à leurs collègues masculins, qui sont pour certains à la recherche de leur seule gloire personnelle. [...]

Enfin je souhaite que l'on aille plus loin. La seule parité sur les listes électorales n'a en effet pas tous les effets souhaités. [...] Il faut maintenant faire en sorte de contraindre par la loi tous les partis politiques à inscrire des femmes à des postes éligibles. [...] Il est nécessaire pour la démocratie, qu'elles aient la parole et qu'elles représentent une partie pour le moins significative du corps électoral.

Ce sont les raisons pour lesquelles je suis pour la parité homme-femme sur les listes électorales. [...]

Le répondant : Pour ma part, je suis contre la parité homme-femme sur les listes électorales et j'ai toujours pensé que cette loi relevait de l'absurde ; Je vais d'emblée vous dire que je suis d'accord en réalité avec vous sur bien des points (=CONCESSION) [...] Je suis comme vous scandalisé par les discriminations qu'elles subissent encore, dont celle du salaire. Je souhaite, si tel et leur désir, qu'elles soient plus nombreuses à se trouver en situation éligible. Pour autant, je ne suis pas pour l'obligation de la parité. Cela doit peut-être vous surprendre ?

Le convaincant : Bien sûr que cela me surprend. Mais puisque je sais dans quel état d'esprit vous abordez cette question, je suis curieux de connaître vos arguments.

Le répondant : Je voudrais dire que je ne suis pas d'accord avec votre premier argument. Etre en démocratie signifie aussi revenir sur une mauvaise loi (= REDEFINITION DU TERME DEMOCRATIE) Ce n'est pas parce que la parité est devenue légalement obligatoire qu'on ne peut pas la remettre en cause. [...] Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel est que la parité est une injustice et conduit à des situations absurdes. Il y a en effet peu de femmes qui veulent s'engager en politique et être élues. [...] ce qui conduit à partir à la pêche aux candidatures féminines, parfois sans succès, et pire, à inscrire une femme devant un candidat masculin de meilleure qualité. [...]

Le convaincant : Je comprends votre argument. C'est vrai que (=CONCESSION) la parité n'est pas forcément juste. Mais le fait est que si les partis ne sont pas incités à le faire, ils ne le font pas. [...]

Le répondant : [...] La parité a pour effets pervers de jeter un doute sur la crédibilité des femmes élues puisque, précisément, elles ne l'ont pas été pour leur parcours, ni leur profil, mais parce qu'elles étaient des femmes uniquement. [...]

Le convaincant : C'est vrai que c'est peu satisfaisant, mais c'est un moindre mal (=CONCESSION PUIS RECTIFICATION) C'est une étape nécessaire pour que les mentalités évoluent et que les femmes jouent pleinement leur rôle dans la sphère politique.

DEPASSEMENT DU DEBAT

Le répondant : C'est ce moindre mal que je n'accepte pas. C'est sur ce point précis que nous divergeons ; j'imagine par contre que nous nous accordons sur la finalité : le but est que les femmes soient choisies comme les hommes pour leurs qualités propres, et non pour leur seule appartenance au sexe féminin.

Le convaincant : [...] Il faut dans un premier temps exercer une pression pour que les partis politiques engagent le même nombre de femmes que d'hommes afin que, progressivement, l'appartenance au sexe masculin ou féminin n'entre nullement en jeu pour le choix des candidats.

Le répondant : Je pense pour ma part qu'on peut influencer sur les mentalités afin que l'égalité des droits homme-femme soit réelle sans passer par cette injustice et cette absurdité qu'incarne à mes yeux la parité.

Les stratégies argumentatives mises en place dans ce débat (couleur verte)

- **La démonstration** (première intervention du convaincant)
3 raisons sont énumérées : respect de la loi / mise en application / appliquer la loi à tous les partis politiques.
- **La concession**
 - « je suis d'accord en réalité avec vous sur bien de points » (le répondant) ;
 - « Je comprends votre argument » , « C'est vrai que... » (le convaincant).
- **La redéfinition** du terme « démocratie » (le répondant)
« Etre en démocratie signifie aussi revenir sur une mauvaise loi »
- **La réfutation**
 - Montrer que la thèse adverse repose sur un principe contestable ; exemple : « Ce n'est pas parce que la parité est devenue obligatoire qu'on ne peut la remettre en cause » (le répondant),
 - Le contre-argument : le répondant met en évidence un point de faiblesse dans

l'argument de son interlocuteur : « la parité a pour effet pervers de jeter un doute sur la crédibilité des femmes élues puisque elles ne l'ont pas été pour leur parcours ou leur profil, mais parce qu'elles étaient des femmes uniquement ».

La présence et l'engagement des deux intervenants dans la présentation du débat sont identifiés par des indices énonciatifs (couleur bleue)

- **Pronoms personnels** première et deuxième personne : « je » ; « vous ».
- **Marques de jugement dépréciatif** :
 - « absurde » (utilisé 3 fois, et par les deux intervenants) ;
 - « honteux » : « Il est pour le moins honteux, dans un pays civilisé, de compter aussi peu de femmes à l'Assemblée nationale [...] » ;
 - « discrimination » : « Je suis comme vous scandalisé par les discriminations qu'elles [les femmes] subissent » ;
 - « injustice » : « La parité est une injustice » ;
 - « pervers » : « la parité a pour effet pervers » ;
 - « gloire personnelle ».

Référence à des mêmes valeurs mais point de vue différent

- Exemple = **La référence à la démocratie**
Au nom de la démocratie, il faut accepter la loi sur la parité : « elle a été acceptée par la majorité de nos représentants » / « Etre en démocratie signifie aussi revenir sur une mauvaise loi ».



Le débat d'idées prouve combien la dimension sémantique d'un mot peut être au cœur d'une argumentation ; ainsi le mot « démocratie » signifie pour le convaincant respect d'une décision prise par la majorité des représentants du peuple (Assemblée nationale, sénat). Il faut donc appliquer la décision de la parité. Pour le répondant, le mot « démocratie » signifie liberté de rediscuter une loi, liberté de la remettre en question si elle n'est pas jugée efficace.

- Exemple = **La valeur du juste et de l'injuste**
La parité est considérée par le convaincant comme une justice rendue aux femmes : « si peu représentées en politique » et, pour le répondant « la parité est une injustice et conduit à des situations absurdes [...] inscrire une femme devant un candidat de meilleure qualité. »

Evaluer le débat (couleur violette)

Evaluer dans cette délibération l'efficacité des arguments présentés consiste peut être ici à **apprécier la capacité des deux interlocuteurs à dépasser le débat « pour/contre la parité »** pour reconnaître ensemble la nécessité de parvenir à l'idée que « progressivement l'appartenance au sexe masculin ou féminin n'entre nullement en jeu pour le choix des candidats » et que l'essentiel est de parvenir à l'égalité des droits « homme-femme ».



Les risques encourus face à ce débat délibératif, c'est ne pas prendre une certaine hauteur pour envisager les enjeux plus larges qu'un tel débat soulève.